

OLIMPIADA DE LIMBA FRANCEZĂ
Etapa națională
Proba scrisă
Iași, 27 aprilie 2024
CLASA a VIII-a INTENSIV

TOATE SUBIECTELE SUNT OBLIGATORII.
TIMP DE LUCRU: 2 ORE.
NU SE ACORDĂ PUNCTE DIN OFICIU.

SUBIECTUL I Compréhension écrite / 30 points

Lisez attentivement le texte ci-dessous :



Prêt(e)s pour accueillir un événement hors du commun ? 130 années après le tout premier congrès olympique de La Sorbonne en 1894, nous avons le plaisir d'accueillir dans la région de Paris pour la première fois les Jeux Olympiques et Paralympiques réunis ! Labellisée Terre de Jeux 2024, la destination Seine-et-Marne se prépare pour accueillir sportifs et supporters du monde entier d'ici quelques mois. La Seine-et-Marne sera sous les projecteurs internationaux puisqu'elle a été choisie pour accueillir les compétitions de canoë et d'aviron sur sa base nautique à Vaires-sur-Marne.

Quels seront les temps forts de 2024 ?

2 temps forts marqueront la Seine-et-Marne en 2024 avec le passage de la flamme olympique et paralympique :

- le 20 juillet, 11 communes du territoire accueilleront la Flamme Olympique
- le 27 août, le complexe sportif de la Noyerie de Trilport et le Centre National des Sports de la Défense à Fontainebleau accueilleront la Flamme Paralympique.

Quelles épreuves se dérouleront en Seine-et-Marne ?

Les épreuves d'aviron et de canoë auront lieu du 27 juillet au 3 août pour les jeux olympiques, et du 30 août au 8 septembre 2024 pour les jeux paralympiques. Aussi, une quinzaine de sites en Seine-et-Marne ont été sélectionnés comme centre de préparation aux JO Paris 2024. C'est notamment le cas de Meaux, Chelles, Fontainebleau, Pontault-Combault et Lagny-sur-Marne dans lesquels les athlètes vont s'entraîner pour leurs épreuves de gymnastique, de judo, de handball, d'athlétisme, de boxe, d'aviron et de canoë.

www.seineetmarnevivreengrand.fr

A. (10 points) Choisissez la bonne réponse :

1. Ce texte présente :

- a) les événements organisés à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques dans la région Seine-et-Marne.
- b) tout le programme des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Été 2024.
- c) les événements organisés à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2024.

2. Aux Jeux Olympiques et Paralympiques participeront des sportifs :

- a) de France. b) de tout le monde. c) de toute l'Europe.

3. Dans la région Seine-et-Marne se dérouleront des épreuves:

- a) de sports nautiques b) d'athlétisme c) de gymnastique.

4. La Flamme olympique sera accueillie dans la région Seine-et-Marne au mois de :

- a) septembre b) août c) juillet

5. Une quinzaine d'endroits seine-et-marnais fonctionneront comme :

- a) des bases nautiques. b) des centres d'entraînement. c) des lieux d'hébergement.

B. (16 points) Vrai ou faux ? Justifiez votre réponse en citant du texte.

	VRAI	FAUX
a. Les Jeux Olympiques et Paralympiques se dérouleront pour la deuxième fois ensemble. Justification :		
b. La région Seine-et-Marne a déjà reçu les supporters il y a quelques mois. Justification :		
c. Cette région attirera l'attention du monde entier. Justification :		
d. La région Seine-et-Marne s'est proposée elle-même pour accueillir les compétitions de canoë et d'aviron. Justification :		

C. (4 points) Citez 4 sports pour lesquels les participants aux compétitions vont s'entraîner.

SUBIECTUL al II-lea Structures linguistiques / 30 points

Lisez le texte ci-dessous et choisissez la bonne réponse pour le compléter :

Lara Fabian (1)samedi 18 janvier l'arrêt de sa tournée pour des raisons médicales. La chanteuse a annoncé (2)des problèmes (3)oreilles. La Belge veut profiter de cette (4)pour se consacrer à l'écriture de nouvelles chansons de (5) album « Le secret » : « J'ai mis beaucoup de moi dans (6) album. C'est tout simplement ma vie. » Sur sa page Facebook, elle s'est adressée à ses fans : « La réorganisation de ma tournée (7)à résoudre mes problèmes d'oreille interne. Pour guérir, je vais devoir me reposer, prendre des médicaments, rester à l'écart des expositions sonores pendant quelques semaines. »

Elle avait expliqué l'origine de ce problème à l'oreille. « Il y a quelques mois, (8) sur un plateau de télé et j'ai pris un choc : un technicien a ouvert deux lignes et j'ai pris 1 000 hertz. Je (9)par terre ».

L'annonce a attristé bon nombre de ses fans, qui ont exprimé leur tristesse (10)leur chanteuse favorite sur scène pour les prochains mois.

d'après www.terrafemina.com

- | | | | |
|------------------------|-------------------|-------------------|---------------------|
| (1) a. a officialisé | b. a officialisée | c. ai officialisé | d. est officialisée |
| (2) a. créer | b. avoir | c. penser | d. apporter |
| (3) a. aux | b. pour les | c. avec | d. contre les |
| (4) a. repos | b. moment | c. pause | d. mois |
| (5) a. sa | b. son | c. ses | d. leur |
| (6) a. cet | b. ce | c. cette | d. c'est |
| (7) a. n'a pas suffi | b. n'a pas fini | c. a suffi | d. a fini |
| (8) a. je suis | b. je serais | c. j'étais | d. je serai |
| (9) a. suis tombée | b. ai tombé | c. suis tombé | d. tombais |
| (10) a. de ne pas voir | b. devoir | c. de voir | d. d'avoir |

SUBIECTUL al III-lea Production écrite / 40 points

Au mois de mai, votre professeur de biologie a organisé une sortie d'école dans la forêt, pour l'observation de la nature par les élèves. Après avoir participé à cette sortie, vous écrivez dans votre journal, en racontant le déroulement de la journée et en exprimant vos impressions sur tout ce qui s'est passé. **(120 – 140 mots)**

N.B. Règle de décompte des mots : est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces : « c'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots